



Des exemples emblématiques de territoires apprenants qui ont inspiré les cités éducatives

Si le projet de « cité éducative » soulève l'intérêt des acteurs de la politique de la ville, c'est sans doute parce qu'il donne un cadre méthodologique et une perspective à des actions déjà engagées sur le terrain. En somme, beaucoup de territoires faisaient déjà la « cité éducative » sans le savoir. En voici un florilège, établi par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et le groupe de travail national sur l'éducation mis en place par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT

La « cité éducative », un écosystème d'acteurs

Certains territoires se sont d'ores-et-déjà engagés dans des dynamiques ambitieuses de coopération au service de l'éducation, à partir de diagnostics partagés, de réseaux structurés d'acteurs et d'instance de pilotage et d'évaluation.

Le Grand projet éducatif de Grigny (Essonne)

Après un diagnostic interministériel réalisé par 6 inspections générales, la priorité éducative est apparue clairement (25 % de futurs bacheliers seulement dans une classe d'âge de collégiens). C'est ainsi qu'à l'initiative de l'Etat a été élaboré un « Grand projet éducatif », avec l'appui du Rectorat : création de 20 postes et ouverture d'un médiapôle numérique (réseau Canopé, écoles d'ingénieurs d'Evry), ouvert aux enseignants et élèves, mais aussi aux familles et associations. Par ailleurs, le « Grand

projet éducatif » fait l'objet d'un engagement de la commune (écoles, citoyenneté, culture, sport), de l'agglomération (linguistique, insertion professionnelle), du département (collèges, accompagnement sanitaire et social) et de la CAF (petite enfance) et de la Ligue de l'enseignement (associations, parentalité, familles). La dynamique est assurée par un Principal de collège surnuméraire désigné par l'Education nationale, qui coordonne les établissements (3 collèges REP+ et 27 écoles), anime le médiapôle et dialogue avec la commune et les autres pilotes du Grand projet.

La « cité éducative », au cœur du projet urbain

Le programme national de renouvellement urbain a souvent pris en compte la question des équipements scolaires ou éducatifs, dont la qualité est décisive dans l'attractivité du quartier et la mixité recherchée. Certaines villes ont été encore plus loin, en prônant un véritable « territoire apprenant » où l'espace urbain est mis à contribution pour contribuer à rendre l'enjeu éducatif. De manière plus générale, ces « villes éducatrices » visent à favoriser la « continuité éducative ».

Le Pôle Molière aux Mureaux (Yvelines)

Le « pôle éducatif Molière » construit aux Mureaux avec l'Anru autour des écoles primaires, avec une ouverture clairement organisée et souhaitée en dehors des horaires et des espaces scolaires, apparaît comme un modèle à suivre en matière d'urbanisme et d'ouverture à d'autres publics que scolaires des établissements en fonction d'objectifs de coéducation. C'est dans le cadre d'une intervention

sur le secteur fortement ségrégué de la Vigne Blanche, que la ville des Mureaux a conçu cet équipement innovant constitué du regroupement d'une école élémentaire et maternelle et d'un centre social réunis sur un seul site. Cette coopération interservices et cette offre initiale ont depuis été élargies à d'autres activités : accueil de la petite enfance (crèche), ludothèque, restaurant scolaire et café des parents, enseignement des langues et de l'informatique (laboratoire dédié) et activités associatives. Le pôle Molière

résulte ainsi de la volonté de mettre en place un nouveau modèle d'équipement intégrant dans un lieu unique les différents temps de l'enfant et sa prise en charge globale. L'ambition est aussi de créer un lieu de vie à l'échelle du quartier et de la ville, permettant d'élargir la fréquentation

du dit quartier en proposant une offre de services aux habitants de la commune elle-même et des territoires environnants. Si l'enjeu premier est de créer un équipement original et d'enrichir l'offre éducative du quartier, il s'agit aussi de renouveler son image.

La future Cité éducative de Chanteloup les Vignes (Yvelines)

Le projet dit de Cité éducative à Chanteloup les Vignes porté par la Communauté urbaine Seine et Oise concerne le quartier très ségrégué de La Noé. Dans l'esprit du Pôle Molière des Mureaux, l'opération consiste dans le même temps à réhabiliter plusieurs îlots de ce quartier et à créer de nouvelles structures éducatives qui donneront une cohérence à 6 groupes scolaires dont le collège Dorgelès en cœur de quartier qui cumule de nombreuses difficultés (sentiment d'insécurité, contournement, résultats scolaires très faibles, etc.). La Cité éducative doit donc être prise dans un double sens qui est de créer « une nouvelle cité » et de lui donner une coloration particulière via des équipements éducatifs faisant l'objet d'une concertation approfondie (Education nationale, service petite

enfance, etc.), de haute qualité et mutualisés. L'objectif éducatif passera notamment par la création d'un tiers lieu où pourront se retrouver personnels de l'Education nationale (IEN), de la santé scolaire et de la maison de Parents... Par ailleurs d'autres équipements, une crèche familiale, une structure multi accueil une crèche à horaire atypique, un lieu de réseaux d'assistantes maternelles... compléteront l'ensemble. Le projet pourra donc s'appuyer sur l'urbain afin de favoriser des activités auprès des enfants et prendra en compte l'organisation nécessaire entre les 3 temps que l'enfant connaît au cours de sa scolarité (temps scolaire, péri scolaire, extra-scolaire). Largement concerté avec l'Education nationale, le projet doit également s'appuyer sur le développement d'enseignements spécifiques dans les domaines des langues surtout, de l'art et du numérique.

La « cité éducative » pour conforter l'école

L'Éducation nationale a initié ou accompagné de nombreuses dynamiques partenariales pour rénover la pédagogie, prévenir le décrochage

scolaire, revaloriser l'image des établissements en éducation prioritaire, renforcer la mixité scolaire et les ouvrir au partenariat.

Dédoublement des classes à Saint-Herblain (Loire-Atlantique)

Dans le contexte de cette mesure dédoublement des CP en REP+, dès la rentrée 2017, puis des CE1 en REP et REP+ à Saint-Herblain, la Ville souhaite se positionner aux côtés de l'éducation nationale au-delà de l'aménagement des locaux. Après échanges avec des

directeurs d'écoles au cours de l'été 2017, il est apparu pertinent de venir en appui des parents de ces classes sur des questions éducatives et notamment en matière de parentalité. Ce type d'actions étant souvent complexes à mettre en œuvre (par manque de sens pour les parents), la mesure dédoublement, simple et accessible, peut être un bon prétexte

pour impliquer les parents sur le chemin de la réussite de leurs enfants. Ce projet en cours a tout d'abord permis un temps de travail avec une centaine de parents des établissements et quartiers concernés : comment aider mon enfant en dehors de l'école sur le volet scolaire ? Quelles sont les aides en matière de sommeil, d'écrans, de travail sur

l'estime de soi ? Comment aborder le problème de la langue ? Dans un second temps, des intervenants alimentent des temps d'échanges avec les parents pour les aider à appréhender le travail effectué en classes dédoublés et pour accompagner au plus près leurs enfants dans leur scolarité présente et à venir.

Mettre en avant la valeur ajoutée des lycées (Trappes, Saint-Martin, Les Aymes, Clichy-sous-Bois, Stains...)

Dans quelle mesure un lycée fait-il, ou non, progresser ses élèves ? Pour l'évaluer, l'éducation nationale calcule la valeur ajoutée du taux de réussite au bac, en comparant le résultat de chaque lycée au résultat moyen des établissements accueillant des élèves de même profil (niveau scolaire et âge à l'entrée en seconde, origine sociale). S'il obtient 90 % de bacheliers au lieu des 79 % escomptés, sa valeur ajoutée sera de 90-79, c'est-à-dire 11. A l'inverse, si ses élèves laissaient

augurer un taux de réussite au bac de 95 %, et que celui-ci est finalement de 92 %, sa valeur ajoutée sera de - 3. Selon les indicateurs de résultats publiés en mars 2018, c'est le lycée public de La Plaine-de-Neauphle, à Trappes (dans les Yvelines) qui fait le plus progresser ses élèves, avec une valeur ajoutée de 18. Suivent le lycée Robert-Weinum à Saint-Martin, en Guadeloupe (valeur ajoutée de 14) et trois établissements à 12 points : les lycées Félix-Proto (Les Aymes, en Guadeloupe), Alfred-Nobel et Maurice-Utrillo (à Clichy-sous-Bois et Stains, en Seine-Saint-Denis).

Fermeture du collège Diderot dans le quartier de Valdegour – Nîmes (Gard)

L'objectif de la réforme de la sectorisation des collèges nîmois initiée par le rectorat de l'académie de Montpellier avec le conseil départemental du Gard consiste à renforcer la mixité sociale et scolaire. Pour cela un travail précis est effectué à partir de l'indice de position sociale (IPS) qui classe un établissement au regard des publics accueillis. Ainsi à Nîmes, 8 392 élèves sont accueillis dans 11 collèges publics (62 % des effectifs) et 5 collèges privés sous contrat (38 %). La moitié de ces 16 collèges est concernée par cette réforme sur un territoire couvrant huit collèges à l'ouest, au nord et au sud de la ville : Diderot, Capouchiné, Condorcet, Feuchères, Mont Duplan,

Révolution, Jean Rostand et Jules Vernes. 500 élèves changeront donc d'établissement, dont les 260 du collège Diderot, qui ferme en juin 2018 : les élèves de CM2 qui entreront au collège ainsi que ceux de 6e et de 5e. Les élèves de 4e qui entreront en 3e ne sont pas concernés, puisqu'ils resteront dans leur collège pour préparer le DNB (diplôme national du brevet) et finir leur scolarité obligatoire. D'ores-et-déjà, dans les écoles des réseaux des collèges Diderot, Jules Verne, Révolution, Jean-Rostand et d'Alzon, des formations de quatre jours ont été dispensées aux enseignants dès septembre dernier afin de savoir s'adresser à des publics différents. Le principal de Diderot participe à la formation des équipes.

La « cité éducative » pour la continuité éducative

Certains contrats de ville ont mis en place des actions pour favoriser la continuité éducative dès le plus jeune

âge, en particulier avec les familles, dont la contribution à l'ambition de réussite de l'élève est essentielle.

Des médiateurs en milieu scolaire dans 16 départements

Dans 156 collèges de 16 départements, « Médiateur à l'école » est une démarche innovante de développement de la médiation sociale en milieu scolaire. Le partenariat noué entre des acteurs de la politique de la Ville et de l'Education Nationale est facilité par la création de postes portés par des associations de médiation sociale mais intégrés aux équipes des établissements. L'originalité de la démarche tient aussi au périmètre élargi d'intervention de ces médiateurs sociaux (écoles élémentaires et

collège), ce qui permet d'assurer la continuité éducative. Ils interviennent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, permettant ainsi qu'une vraie continuité territoriale soit assurée en matière d'éducation aux comportements citoyens et aux règles du bien vivre-ensemble, de veille sociale et de prévention. Aux côtés des établissements scolaires, des collectivités territoriales, et des associations, ces actions contribuent à prévenir et lutter contre les violences, les conflits et le harcèlement, à l'école comme sur l'espace public, mais aussi à promouvoir les comportements citoyens et une culture du dialogue et de la tolérance.

Les Cordées de la réussite de l'ESSEC

Lancés en 2002, les programmes d'égalité des chances de l'ESSEC ont pour vocation de faciliter l'accès et la réussite des études supérieures pour le plus grand nombre, grâce à un accompagnement personnalisé dispensé par des étudiants de l'Ecole et des approches éducatives innovantes. Ces programmes dits « Egalité des chances de l'ESSEC Business School » ont bénéficié d'un soutien important dès leur origine de la Politique de la ville, et concernent

désormais 1750 jeunes, 20 lycées et 6 collèges. Les lycéens bénéficiant d'un tutorat découvrent progressivement les exigences et la diversité des études supérieures, les compétences et méthodes de travail attendues pour y réussir. Ils gagnent en ambition et en confiance en soi. Peu à peu, ils construisent un projet personnel et professionnel et se projettent dans l'avenir avec confiance. Les Cordées de la réussite concernent désormais 350 grandes écoles et universités, et profitent à 58.000 jeunes des QPV.

La création d'un observatoire local de la réussite éducative (Le Havre)

Au Havre, les acteurs du Projet Éducatif ont mis en place un observatoire ne consistant pas simplement en la réalisation d'un bilan périodique des actions mais un outil pour communiquer sur la mise en

œuvre des engagements auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et partenaires du projet, apprécier l'impact de la mise en œuvre du projet sur la réussite des enfants et celle de l'aménagement des temps de l'enfant et piloter le projet, au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés.

L'internat de Marly-le-Roi (Yvelines)

Ayant ouvert ses portes en septembre 2010 à Marly-le-Roi (Yvelines), sur un ancien site de l'Injep, cette structure héberge environ 120 jeunes, collégiens et lycéens, dont la scolarisation est assurée en partenariat avec les établissements voisins. L'internat a ainsi vocation à accueillir des élèves issus de milieux modestes ou défavorisés qui ne disposent pas des conditions matérielles favorables leur permettant d'exprimer tout leur potentiel. Un nombre significatif d'élèves est issu des communes environnantes, Trappes, Villiers-le-Bel, Etampes et autres villes de la région

parisienne. Si l'internat ne dispense pas de cours, du soutien scolaire renforcé y est dispensé ainsi que des activités sportives et culturelles. L'équipe est recrutée spécifiquement pour assurer ces activités, prévues en fin d'après-midi. L'Internat est situé en plein cœur de Marly-le-Roi, au milieu d'un parc de 9 hectares ce qui le fait bénéficier d'un cadre idéal pour la mise en œuvre d'un projet pédagogique et éducatif ambitieux. L'établissement fonctionne aujourd'hui grâce à un partenariat associant le niveau académique de l'Education Nationale, la Ville de Marly le Roy et le Crous.

La « cité éducative » pour ouvrir l'horizon

Loin de s'appuyer sur les seules ressources du quartier, la « cité éducative » permet de mobiliser d'autres acteurs, par exemple en matière culturelle (jumelages avec des institutions culturelles ou des écoles d'art)

ou dans le monde économique. Elle vise à ouvrir l'horizon des enfants et des jeunes concernés, pour les inciter à aller rencontrer d'autres univers et d'autres personnes ressources.

Les ateliers nomades du Quai Branly – Jacques Chirac (Clichy-Montfermeil)

En proposant hors de ses murs une palette d'activités représentative de l'offre du musée, les Ateliers nomades du Quai Branly proposent un véritable jumelage sur la durée avec des territoires en QPV (Clichy-Montfermeil, puis Grand Paris Sud). Des

conservateurs aux chercheurs, de la médiathèque à la régie des collections, l'ensemble des équipes du musée s'est activement mobilisé pour la réussite de ces Ateliers Nomades, en lien les collectivités et les associations. Une quinzaine de lieux ouverts pendant une quinzaine de jours, et des liens qui se prolongent toute l'année.

Grande École du Numérique

De nombreuses formations ouvrant des perspectives dans l'économie du numérique ont été labellisées « Grande Ecole du Numérique » et ont bénéficié de financements publics, au titre de leur action en direction des

habitants des QPV. On peut citer les modules de développeur web animés par Simplon.co à Marseille, Trappes, Aulnay, ou encore les formations aux métiers de la fibre optique et de la maison connectée au Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Grigny.

Association Forézienne d'écoles de production (Saint-Etienne)

La reconnaissance par la loi en septembre 2018 des écoles de production va permettre de faciliter leur développement pour répondre aux besoins des jeunes de 15 à 18 ans sortant sans solution du collège. Ces écoles permettent de former des apprentis sous statut scolaire, de manière complémentaire avec ce que font les lycées professionnels ou des

CFA. Ces écoles de production nécessitent un partenariat étroit entre les territoires, l'Education nationale et le milieu économique qui confie des commandes aux jeunes en formation CAP. Ce modèle permet d'éviter le décrochage de jeunes sans solution, et de faciliter leur épanouissement en milieu professionnel. La fédération des écoles de production ambitionne de passer de 26 écoles à une centaine en 2018.

Mediapôle Simone Veil (Grigny)

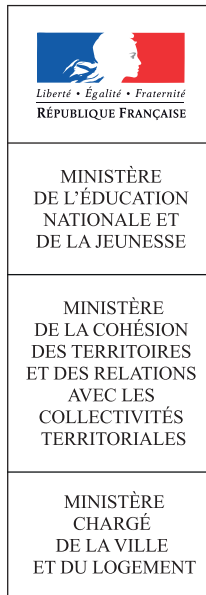
Créé en 2017 dans un lieu central et conçu comme un Fablab, lieu de formation initiale et continue d'adultes et de créativité pour les élèves, il est au service de tous les établissements scolaires de Grigny. Accueillant aussi

bien élèves, parents et professionnels intervenants dans le champ éducatif, son originalité réside avant tout dans le fait qu'il s'apparente à un Tiers-Lieu éducatif. Un espace favorisant la créativité et l'ouverture sur l'autre et sur le monde.

Ideas box (Sarcelles)

Une médiathèque mobile au pied des barres d'immeubles. Ce concept, la ville de Sarcelles l'a expérimenté depuis 2015 pendant l'été et définitivement adopté à partir de 2017. Le principe ? Une médiathèque en kit, conçue par le designer Philippe Stark pour les Nations Unies, qui se déploie

en 20 minutes et s'installe partout. Cette initiative est celle de Bibliothèques sans frontières, une ONG qui vise à renforcer l'accès à la culture et à l'éducation dans le monde. Séduite par ce dispositif proposé jusque-là l'été, la municipalité a décidé d'acheter une box pour 50 000 €, financés à 50 % par la Fondation Aéroports de Paris.



Des exemples emblématiques de territoires apprenants qui ont inspiré les cités éducatives

